



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAP

Question écrite n° 51109

Texte de la question

M. Emmanuel Dewees attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances à propos de la renégociation des prêts PAP. La politique suivie par le Gouvernement a permis une baisse sensible des taux d'intérêt. Collectivités territoriales et particuliers ont pu améliorer leur trésorerie en négociant leurs emprunts. Il apparaît que les prêts aides, appelés PAP ou PAF, ne sont pas susceptibles de renégociation. Cette exception sans justification évidente apparaît injuste puisqu'elle porte préjudice aux intérêts des emprunteurs disposant par définition de revenus modestes. Il demande donc au ministre s'il entend tenir compte de la baisse des taux d'intérêt pour diminuer la charge des emprunts aides en cours de remboursement.

Données clés

Auteur : [M. Dewees Emmanuel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51109

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1983